



COURRIER REÇU LE

30 DEC. 2022

MAIRIE DE
ST PAUL EN JAREZ

Déclaration Préalable (Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions)			
<i>Référence</i>		04227122S8097	
<i>Déposée le :</i>		28 octobre 2022	
<i>Par:</i>		M. VIRICEL Christian 7 impasse des Vignes 42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ	
<i>Adresse des travaux:</i>		7 impasse des Vignes 42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ	
<i>Destination de la construction:</i>		Abri voiture ouvert	
<i>Section cadastrale</i>		BH 22	<i>Surface du terrain :</i> 1071 m ²

**PRESCRIPTIONS RELATIVES A UNE DÉCLARATION
PREALABLE
PRONONCEES PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire:

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 février 2015, et modification simplifiée le 27/6/2019, et notamment les dispositions de la zone UC,
Vu l'avis de l'Architecte des bâtiments de France en date du 14 décembre 2022,

ARRETE

ARTICLE UN : Sont accordés les travaux décrits dans la demande susvisée déposée par le pétitionnaire.

Délivré le 16 décembre 2022,

Secrétariat Général
Commun Départemental

23 DEC. 2022

Service logistique immobilier
Bureau de la logistique

Le Maire
Kamel BOUCHOU

